

Jungholtz

Bulletin municipal d'informations



2015
Février

N°5



EDITORIAL

Chères Jungholtzaises,
Chers Jungholtzois,

Bonjour 2015 !

Je tiens à vous réaffirmer mon engagement total et mon enthousiasme pour la mission que vous m'avez confiée. Je veux aussi vous dire ma fierté d'appartenir à ce village à la fois empli de dynamisme et à taille humaine, où chacun a le souci de l'autre.

Jungholtz offre une belle qualité de vie à ses habitants mais nous ne devons pas nous arrêter à cette considération, notre commune doit épouser son temps et aller de l'avant, et nous étonner par son dynamisme. Telle est la volonté de l'équipe municipale.

Nous le savons tous que l'année 2015 s'ouvre dans une conjoncture économique difficile.

L'État exige des collectivités locales une contribution soutenue à l'effort de réduction des déficits publics. Pour ajouter à la difficulté, dans le même temps, l'État transfère certaines des compétences qu'il assurait jusque-là.

L'année 2015 devrait toutefois nous donner des perspectives locales intéressantes. Cette année sera pour nous une année de transition dans les investissements communaux.

Nous nous devons avant tout de rattraper le retard pris en matière d'accessibilité et de mise aux normes des espaces et bâtiments publics, pour les personnes à mobilité réduite. Ce qui nous contraint à engager sans attendre des investissements indispensables dans ce domaine. Des études et chiffrages sont en cours pour mener à bien ces projets.

Le budget 2015 est lui aussi en cours d'élaboration ; malgré les baisses conséquentes des dotations de l'Etat, nous proposerons un budget sans

augmentation des taux d'imposition, les économies seront réalisées sur le fonctionnement et une gestion rigoureuse des achats.

Dans cette période où la morosité est de mise, je souhaite vivement que Jungholtz démontre sa richesse :

- Richesse humaine
- Richesse d'idée et d'innovation
- Richesse d'activité et de dynamisme.

Je salue tout particulièrement l'initiative de nos jeunes qui nous ont offert une joyeuse cavalcade de carnaval. J'attends avec impatience la première soirée intergénérationnelle de "jeux de société", une soirée loin de la TV au cours de laquelle nous pourrions échanger tout en s'amusant.

Chers tous, poursuivons ensemble, dans l'état d'esprit qui est le nôtre, notre travail pour l'intérêt général, pour que Jungholtz continue à se développer et à s'épanouir.

Guy HABECKER
Maire de Jungholtz ■

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

⇒ Secrétariat de Mairie

Rez-de-chaussée du bâtiment mairie-école

| | |
|----------|------------------------------|
| Lundi | 9h00 à 12h00 & 17h00 à 19h00 |
| Mardi | 9h00 à 12h00 & 15h00 à 17h00 |
| Mercredi | 9h00 à 12h00 |
| Jeudi | 9h00 à 12h00 & 15h00 à 19h00 |
| Vendredi | 9h00 à 12h00 & 14h00 à 16h00 |

E-mail : mairie.jungholtz@wanadoo.fr

⇒ Permanences des élus

Le lundi soir de 19h00 à 20h00 ou sur rendez-vous via le secrétariat—☎03 89 62 22 11

COMMERCE DE PROXIMITE

La municipalité a appris la fermeture du "Brottladala", comme tous les Jungholtzois par une affiche.

Nous nous efforcerons de trouver une solution rapide pour pallier à cette fermeture et à nouveau vous offrir un service de proximité.

Nous allons tout mettre en œuvre pour installer rapidement un **commerce** comprenant un dépôt de pain, une agence postale communale, et la vente de produits d'épicerie. Par la suite, des produits frais locaux, issus de l'agriculture biologique, pourront rejoindre les rayons. Une action qui s'inscrit dans une démarche sur la redynamisation de notre commerce local. ■

Grand Anniversaire

En cette fin d'année 2014, le 29 décembre, **Mme Madeleine FEDER**. a été la dernière personne honorée par la municipalité.

Un bel arrangement floral et quelques douceurs en guise de sésame pour aller à sa rencontre à son domicile où elle coule des jours paisibles avec l'aide de son fils Jean Louis.

Quelle belle manière de clore l'année, avec l'un de ses fils, le Maire et l'adjointe pour fêter ses 85 printemps avec un petit verre d'une excellente vendange tardive... une belle manière aussi de trinquer à l'année venir.

Avec Madeleine FEDER nous avons évoqué de nombreux souvenirs, puisés dans sa propre chronique familiale mais aussi des souvenirs de son arrivée à Jungholtz et de sa vie dans son village d'adoption.

Madeleine FEDER a évoqué des souvenirs de jeunesse qui nous ont bien fait sourire... et si Madeleine FEDER se plaint de ses jambes, son esprit est toujours espiègle et avec son humour et son franc parlé elle nous a transmis sa joie de vivre.

Nous avons partagé un super moment, émouvant et chaleureux. Que cette nouvelle année qui s'ouvre soit à la hauteur de vos espérances et de vos envies.



Une bougie de plus sur un gâteau
un printemps de plus dans une vie
un peu de soleil dans l'âme
un jour qui sort de l'ordinaire
mille sourires, joies et sentiments liés
en une merveilleuse joie du cœur...

Joyeux Anniversaire

Crémation des Sapins

Les Sapeurs Pompiers du Vallon ont renoué avec une tradition alsacienne bien connue : la crémation des sapins de Noël.

Comme une hypnose collective

La crémation des sapins, samedi 10 janvier, a donné lieu à un rassemblement de la population sur le parking de la salle polyvalente. Les sapins déposés dans le champ en contrebas du parking ont permis d'alimenter le brasier allumé par les Sapeurs Pompiers.

Brûler tous ces sapins c'est aussi une manière de prendre conscience collectivement que Noël, c'est fini...

Fascinés par le spectacle du feu et des flammes qui s'envolent à plusieurs mètres de hauteur, les villageois présents ont passé un moment au chaud, tous ensemble, devant ce grand feu de joie convivial, avec un verre de vin chaud et des Winerlas !



■ ■ ■ Cérémonie des Vœux

Des vœux, des fleurs et des récompenses...



La population s'est déplacée en nombre le lundi 19 janvier pour la traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité.

Le Maire a adressé des mots de bienvenue aux habitants de Jungholtz et aux nombreux invités présents, le député Michel Sordi, la conseillère générale Odile Bocquet, le président de la Communauté des Communes de Guebwiller Marc Jung, mais aussi les maires et représentants des communes environnantes, les représentants de la Gendarmerie, des Brigades Vertes, de l'ONF, de l'UNC, le Père Simon, Recteur de la Basilique de Thierenbach et tous les présidents et représentants des associations du village.

Bien que les nombreuses contraintes qui pèsent sur une petite commune comme Jungholtz soient lourdes et que le contexte économique général ne soit pas favorable, le Maire a émis le vœu que 2015 soit une année de mobilisation et d'engagement, une année "volontaire".

Un mot tout particulier pour les salariés de la commune a permis de les mettre à l'honneur et de leur dire combien leur travail au quotidien est important pour l'avancement des projets.

Le Maire présenta en quelques mots, photos à l'appui, le bilan des 9 mois écoulés en mettant l'accent sur les actions menées : mise en place des rythmes scolaires, rénovation d'une salle de classe, rénovation de la salle informatique, remises aux normes du système de sécurité incendie du bâtiment Mairie/Ecole, sans oublier la création d'un nouvel espace dédié à l'accueil des archives récentes et le remplacement devenu indispensable du matériel informatique du secrétariat de Mairie, le matériel en place étant totalement en bout de course.

Vinrent ensuite les projets pour 2015 : étude pour l'aménagement du centre village, sécurisation des abords de l'école, devenir des bâtiments communaux désaffectés, devenir du local 'commerce de proximité', étude de mise en conformité de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite !



En dépit des interrogations qui subsistent, faisons de 2015 une année volontaire. Soyons attentifs à ce qui peut nous rassembler et nous unir, à tout ce qui peut créer du lien entre nous.

Puis ce fut la mise à l'honneur des donneurs de sang et des heureux récipiendaires des maisons et jardins fleuris.

Donneurs de sang

Médaille de bronze 1^{er} niveau : Donla El Idrissi - Marie Fuchs - Daniel Belat

Médaille de bronze 2^{ème} niveau : Agnès Belat - Bruno Demichelis

Maisons et jardins fleuris

Fleurs : Hors concours : Remy Brucker ; 1) Robert Baldinger ; 2) Patrick Parmentier ; 3) Gilbert Biehler ; 4) Entreprise Sogetrab ; 5) Simone Hoefflerlin ; 6) Michel Nguyen Dinh Xuan ; 7) Marcel Heinrich ; 8) Guy Frickert ; 9) Daniel Heinrich.

Fleurs et jardins : 1) Gilbert Ledermann ; 2) Henri Fey ; 3) Liliane Fedry ; 4) André Stoeckle ; 5) Gilbert Guebel ; 6) Roland Schmitt ; 7) François Lorang ; 8) Eugène Ansel ; 9) Marcel Laucher ; 10) Jean Claude Heiss

Encouragements

Gérard Hartmann - Jean Pierre Wehrlen - Joseph Lapp - Emmanuel Daubrosse - Maurice Groff - Fernand Hoefflerlin - Denis Groff.

Le verre de l'amitié qui a suivi a été l'occasion d'échanges conviviaux. ■

AGSPJ

AGSPJ - Association de Gestion de la Salle Polyvalente de Jungholtz

L'AGSPJ a pour but de gérer la salle polyvalente, elle est dirigée par les membres du bureau dont la composition est la suivante :

Président : Francis LAUCHER
 Vicie Présidente : Nathalie ARICO
 Secrétaire : Delphine TEIXERA-CHOULET
 Trésorière : Valérie LAURENT
 Trésorière Adjointe : Audrey MUNSCH

Dorénavant pour toute réservation / location de la salle des fêtes, veuillez contacter le

☎ **07.89.79.29.95** ou laisser un message mail à l'adresse suivante : **agspj@outlook.fr**

Un membre de l'AGSPJ vous rappellera rapidement pour les modalités pratiques.

“Journées du Patrimoine”

Rendez-vous national les **19 et 20 septembre 2015** pour la 32^{ème} édition de ces journées. La ministre de la Culture et de la Communication a choisi de placer cette nouvelle édition sous le thème : **Le patrimoine du XXI^{ème} siècle, une histoire d'avenir.**

Ce thème a pour intérêt de présenter le processus de «patrimonialisation» dans lequel les créations les plus récentes constitueront le patrimoine des générations à venir.

Au cours du siècle dernier, le regard porté sur le patrimoine a changé : extension du champ patrimonial incluant désormais le patrimoine le plus «contemporain» et le patrimoine immatériel, évolution des techniques de restauration, évolution des matériaux et de leur connaissance, qualité des investigations scientifiques, évolution des modes de représentation. En évoquant cette page qui s'ouvre sur le XXI^e siècle, le thème permettra ainsi de poser les bases des innovations techniques et culturelles pour comprendre le futur du patrimoine.

Du relevé aquarelle à la photographie, de la maquette aux visites 3D, des nouveaux supports de médiation sont apparus et ont enrichi notre approche des monuments historiques. Ces outils témoignent de l'évolution des techniques comme des modes de représentation du

patrimoine, et du regard toujours renouvelé porté sur les édifices et objets protégés.

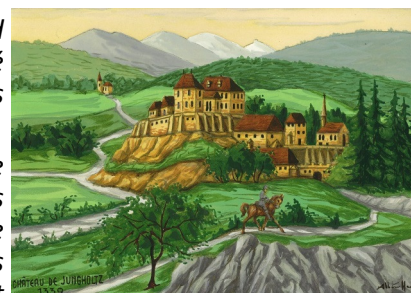
L'imagerie numérique ouvre désormais des perspectives sur notre manière de connaître les objets patrimoniaux et de les représenter (notamment à travers la récréation et la superposition d'images de bâtiments).

Porter l'accent sur son patrimoine c'est être attentif à l'architecture des constructions, la conception des jardins et des espaces publics, par le design et les arts plastiques et qui témoignera demain de la vitalité de l'époque que nous partageons et traversons aujourd'hui.

Journées du patrimoine à Jungholtz

En vue de préparer ces journées, un groupe de travail s'attèle à la tâche et se penchera sur le patrimoine de Jungholtz pour préparer exposition et conférence qui se dérouleront dans la salle polyvalente.

**Dates à noter dès à présent sur vos agendas :
19 & 20 septembre 2015** ■



Parc accrobranche

Petite mise au point, nécessaire puisque les paroles sont presque systématiquement déformées !

Aussi je retranscris ici l'intégralité de mes paroles et tout particulièrement ce qui a été dit lors de la cérémonie des vœux du 19 janvier 2015.

“Il y a quelques mois, M. Philippe Bosc est venu nous voir en Mairie pour nous présenter un avant projet de création d'un “Parc Accrobranche”.

Ma réponse a été et est toujours :

- ◆ que j'étais ouvert à toute discussion
- ◆ que j'avais un avis plutôt favorable

et je l'ai encouragé à poursuivre les études nécessaires à un tel projet.

Ces études, notamment celles concernant les nuisances sonores, sont en cours.

Donc, aujourd'hui, pour la commune de Jungholtz, rien n'est figé ni décidé !

Je peux comprendre que la proximité directe de ce projet de parc avec la Basilique de Thierenbach pose problème à certaines personnes. Mais pour ma part, je m'interdit de balayer d'un revers de la manche, sans aucune discussion, sans aucune concertation, un projet créateur d'emplois .

Ce sera uniquement en discutant ouvertement entre gens responsables que l'on fera évoluer, dans un sens ou un autre un projet de ce type.

Guy HABECKER ■

■ ■ ■ 'Commemoration Libération'



La commémoration du 70^{ème} anniversaire de la libération de Jungholtz s'est déroulée à la date anniversaire du 4 Février 2015, en présence des membres de l'UNC, des membres du conseil municipal, des enfants des écoles et de nombreux villageois qui se sont déplacés pour marquer cette date anniversaire.

Après le dépôt de la gerbe, les enfants ont entonné la Marseillaise.



Raconter pour transmettre, et ne pas oublier

Evoquer ces tragiques événements, c'est mieux comprendre ce qu'est la France ; hier, aujourd'hui et demain ; une terre de liberté.

La libération de la plus grande partie de la France s'est effectuée en trois mois, celle de l'Alsace a demandé le double. De septembre 1944 à mars 45, après six mois de combats acharnés, le bilan est lourd, mais la victoire est au bout ; Jungholtz sera finalement libéré le 4 février 1945

Devant le monument aux morts, le Maire a rappelé : "Aujourd'hui nous fêtons le 70ème anniversaire de la libération, et nous devons placer cet anniversaire sous le signe de la transmission aux générations nouvelles, aussi je remercie vivement le corps enseignant et tous les jeunes ici présents. Que cette cérémonie soit pour vous une occasion d'éveiller votre curiosité et d'aller à la découverte de l'histoire de Jungholtz ; de cette terre de fraternité, où une population courageuse a pris le plus souvent tous les risques et payé parfois le prix fort. Tel est le sens que nous pouvons donner à cette commémoration à l'occasion de ce 70ème anniversaire.

Mais n'oublions pas que cette histoire très mouvementée de notre chère Alsace a aussi forgé notre caractère. Le peuple alsacien est remarquable par ses capacités à créer, réagir et à rester optimiste."



A l'issue de la cérémonie, le vin d'honneur a été servi dans la salle du Conseil Municipal. ■

■ ■ ■ Message

Merci aux récipiendaires qui n'étaient pas présents lors de la cérémonie des vœux de bien vouloir récupérer rapidement en Mairie : **Les diplômés "Don du sang"** - **Les récompenses et encouragements pour le fleurissement.**

Information pour le fleurissement 2015 : Les tarifs des géraniums ont été négociés avec les deux horticulteurs, les établissements STEMPFLER à Issenheim et les établissement LAUCHER à Soultz. Les habitants de Jungholtz auront ainsi le choix cette année pour leurs achats. Un grand merci à nos deux partenaires qui par la qualité de leurs produits participent aussi, d'une certaine manière, au fleurissement de notre village.

■ ■ ■ Appel à nos historiens... appels à vos mémoires ...

... C'était il n'y a pas si longtemps, quelques décennies seulement, et pourtant, comme les choses ont changé ! Quand nos "anciens" nous parlent de la vie quotidienne d'autrefois, du travail et des fêtes, des habitudes, des saisons, des mentalités d'autrefois, nous sommes à la fois dépayés et ravis de pouvoir nous ancrer à notre propre terre grâce aux maillons des générations précédentes.

Dans cette rubrique nous vous faisons partager des écrits retrouvés dans la rubrique "JUNGHOLTZ FRIEIER" du bulletin municipal 'Vivre à Jungholtz' n° 41 - Février 1986. A la question "Comment s'est passée la libération de Jungholtz ?

C'est Madame Jeanne ANNAHEIM qui avait raconté cette mémorable journée, doublement heureuse pour elle puisque, par une singulière coïncidence, elle baptisait son premier fils, Eddy, le même jour ! L'événement historique et la fête familiale se mêlent donc dans son récit et nous donnent une vision des choses très attachante.

Voici ce qui s'est passé le 4 février 1945 à Jungholtz.

L'après-midi de ce jour, c'était un soldat français seul, l'Adjudant-Chef ROUX, qui est venu en éclaireur, non pas par la route, mais par les champs, du côté du Rotrain. Lors du passage à Jungholtz en 1969, il raconte lui-même : "Ce n'était pas la première fois... ce furent des heures qu'on n'oublie pas".

4 février 1945 : D'Libération vu Jungholtz - D'Daifta vum Eddy.

La nuit de la naissance de Eddy, le 25 janvier 1945, il avait beaucoup neigé. Un demi mètre ! Nous avons peur qu'avec toute cette neige les Allemands ne puissent pas partir ! Mais c'était peut être aussi notre chance , qui sait les bombardements auraient peut-être été plus importants.

Le 4 février, c'était le baptême d'Eddy. Nous sommes allés à Thierenbach dans le char-à-banc de Lucien BAUDOUIN, c'était drôle, digne d'un beau film. Le baptême a eu lieu après la Grand Messe. Henri KAUFFMANN était servant de messe. Bien sûr il n'y avait pas de dragées. Il a fait nuit très tôt.

L'Adjudant-Chef ROUX est venu par les champs de Wuenheim. Juliette et Madame KUENTZ étaient invitées au baptême. Elles ont rencontré l'Adjudant-Chef ROUX et l'ont invité. Maman avait préparé un jambon ; nous n'avions pas grand-chose d'autre. Pour le baptême nous avons fait un gâteau.

L'Adjudant-Chef ROUX, ne s'est plus relevé, il a apprécié le repas.

Après avoir raconté comment la famille SCHWAMM-ANNAHEIM a invité le libérateur de Jungholtz au repas de baptême de Eddy, Madame ANNAHEIM évoqua ensuite

LA FETE DE LA LIBERATION qui eut lieu le **2 septembre 1945**, avec beaucoup de fastes.

Dans l'été qui suivit, les habitants enfin soulagés de l'occupation allemande organisèrent une fête de la libération comme il y en eut à ce moment là dans les villes et dans de nombreux villages.

Des Jungholtzois comme Madame ANNAHEIM s'étaient déplacés pour participer à la Fête de la Libération de Colmar : il fallait à cette époque se rendre à pied jusqu'à la gare de Bollwiller pour prendre le train pour Colmar et revenir par les mêmes moyens.

Parmi les Fêtes de la Libération qui furent célébrées dans les villages, celle de Jungholtz se distingua par son faste et sa bonne organisation. Comme l'écrit le journaliste des 'Dernières Nouvelles du Haut-Rhin' qui en fit le compte-rendu : **"Jungholtz darf auf sein Fête de la Libération mit stoltz zurückblicken"**. Dans cet article du journal daté du 5 septembre 1945, que Madame ANNAHEIM a soigneusement conservé, nous trouvons un récit détaillé de cette journée de liesse populaire, jugez-en :

Dès la veille au soir, une retraite aux flambeaux illumine le village. Le dimanche matin, la clique des Sapeurs-Pompiers fait un réveil en fanfare ; mais le village était déjà réveillé et à pied d'œuvre depuis longtemps. A 9 heures, Monsieur le Sous-Préfet est accueilli par Monsieur le Maire ACKERMANN et les conseillers municipaux, ainsi que par les comités des différentes sociétés de Jungholtz.



Les invités d'honneur :

- ◆ Le Lieutenant TRESCH, Chef des FFI de Guebwiller
- ◆ Le Lieutenant BROBECKER, Chef du Comité de Libération de Jungholtz
- ◆ M. KAMMACER, Chef de la Gendarmerie de Guebwiller
- ◆ Le Sous-Lieutenant GAILLARD d'ESTAINVILLE, Commandant du Détachement militaire du CIAM de Guebwiller.

Deux belles alsaciennes offrent des gerbes de fleurs et le cortège monte vers la Basilique Notre Dame de Thierenbach décorée comme aux grands jours de fête, pour y entendre la messe célébrée par Monsieur le Chanoine BEYER et la prédication faite par Monsieur l'Abbé VUILLEMIN de Zimmerbach, résistant de la première heure et déporté.

Après la Grand'Messe, le cortège descend vers le Monument aux Morts où retentit la Sonnerie aux Morts, et la Chorale Concordia, sous la direction du Maître d'Ecole Monsieur HAUMESSER, entonne un chant émouvant. Dans son discours, M. Le Maire évoque ensuite les noms des huit jeunes gens du village morts à la guerre et souhaite le retour prompt dans leurs foyers des 19 jeunes encore manquants. Il rappelle les souffrances du passé récent, mais se réjouit aussi, de ce que le village ait été préservé de la dévastation, alors qu'on l'avait trouvé ravagé en 1918.

Ensuite, à la Place de la Mairie, c'est l'allocution de Monsieur le Sous-Préfet suivie du vin d'honneur et du banquet magistralement préparé par le restaurateur, Monsieur BIEBLER. Pendant ce temps, les festivités s'organisent sous la direction de Monsieur Denis KUENTZ, tout avait été préparé dans les moindres détails. Le journal présent en témoigne : **"Man wusste ja, ass d'JUNGHOLTZER ebis könne, aber das hier gebotene übertraf doch alle Erwartungen"**. ■

■ ■ ■ ... Souvenirs d'un gamin de 11 ans ...

Cela s'est passé avant le jour "J" du 4 Février 1945 !

Les semaines qui ont précédé le 4 février, l'Alsace était très enneigée. Deux à trois fois par semaine, nous avions droit à une nouvelle couche de neige. Un groupe de soldats de la Wehrmacht partageait leurs activités dans la ferme MEYER Achille et le petit bâtiment à l'intérieur du cimetière israélite (s'Schàabhisla). Pendant la journée, les soldats s'occupaient à soigner les chevaux de petite taille (volés dans les pays de l'Est) et préparaient le ravitaillement en nourriture et en munitions pour l'acheminer, à la nuit tombée, vers le Kohlschlag. De retour, au lever du jour, ils ramenaient des blessés et même parfois des tués que nous, les gamins, découvrirons sous les bâches. Il y avait également une petite unité de transmission au bâtiment de la Poste.

Dans la nuit du samedi 3 au dimanche 4 Février, une pluie fine, accompagnée d'un foehn, a fait fondre la neige. Tôt le matin, une forte explosion s'est fait ressentir et, à la sortie

de la "Frühmesse" à la Basilique de Thierenbach, la nouvelle s'est répandue : les Allemands ont fait sauter le pont devant la cave vinicole de Wuenheim !

Après la grand'messe a eu lieu le baptême d'Eddy ANNAHEIM. L'après midi de ce 4 février, il ne restait que deux soldats allemands au village, dans la ferme ISSNER, rue de Rimbach. Avant l'arrivée du premier libérateur, l'Adjudant-Chef ROUX, les voisins dont faisait partie l'ex. et le nouveau Maire Joseph ACKERMANN allaient parlementer pour persuader les deux soldats à se rendre en déposant les armes. Cette opération s'est bien passée.

Vers 17 heures, les premiers véhicules militaires sont arrivés. Ils ont fait halte devant l'épicerie PFIHL et la foule enthousiaste s'est rassemblée pour remercier les libérateurs et "goûter les premiers schwing-gum" !

■ ■ ■ Accessibilité

L'évolution de la réglementation s'appliquant à l'accessibilité des établissements recevant du public (ERP) est dorénavant liée à la mise en place d'un **Agenda d'accessibilité programmé (Ad'AP)**, obligatoire avant le **27 septembre 2015** sous peine de sanctions administratives.

Elus et service technique vont devoir se mobiliser afin d'établir les diagnostics puis la programmation technique et financière des travaux à entreprendre.

L'agenda d'accessibilité programmé est le seul moyen qui nous reste pour être en accord avec la loi puisqu'au 31/12/2014 les mises aux normes requises par la loi handicap 2005-2015 n'ont pas été réalisées. L'Ad'AP apportera un cadre juridique sécurisé et s'accompagnera d'un calendrier précis et d'un engagement financier.

Les établissements recevant du public disposeront d'un délai de 3 ans supplémentaires pour se mettre en conformité.

Voici la liste des lieux sur lesquels porteront notre étude :

Ecole - Mairie - Bureau de vote - arrêts de bus - voirie et espaces publics - salle polyvalente - Chapelle St Joseph - Bibliothèque - Cimetière

et les sujets que nous aurons à analyser :

Circulations horizontales - Qualité des revêtements - Points de rupture - Aides au cheminement - Éclairage - Escaliers - Signalisation - Sanitaires - Accueil

■ ■ ■ Urbanisme

URBANISME : QUAND FAUT-IL DEPOSER UN DOSSIER ?

Le dépôt d'un dossier de déclaration préalable est exigé dès lors que les travaux envisagés :

- ◆ créent une surface de plancher brute supérieure à 2m² et inférieure ou égale à 20m²,
- ◆ modifient l'aspect extérieur du bâtiment,
- ◆ changent la destination du bâtiment (par exemple transformation d'un local commercial en local d'habitation) même lorsque celle-ci n'implique pas de travaux.

Nous recommandons vivement de prendre rendez-vous avec l'architecte-conseil afin de ne pas s'exposer à des risques inutiles.

A titre d'information, la réalisation de travaux sans permis de construire ou déclaration préalable peut conduire à :

- ↳ Une interruption des travaux (L.480-1 et L480-2 du code de l'urbanisme)
- ↳ Une amende de 1200€ minimum lorsque les travaux n'ont pas été déclarés ou lorsque les travaux ne sont pas conformes à l'arrêté d'accord du permis de construire ou de déclaration préalable (L480-4 du code de l'urbanisme)
- ↳ La mise en conformité, la démolition ou la réaffectation du bien (L480-5 du code de l'urbanisme).

■ ■ ■ 'Carnaval - défilé coloré'

Sous l'impulsion de l'équipe enseignante, les enfants de l'école de Jungholtz ont pris part, jeudi en début d'après midi, à une sympathique cavalcade.

Grimés et déguisés, tout heureux dans leurs tenues de princes, princesses ou de pirates, ils ont joyeusement paradé dans les rues du village.

Les fêtards ont dispersé confettis et serpentins marquant ainsi l'itinéraire qu'ils ont emprunté.

Dans une ambiance festive, ils se sont ensuite retrouvés à l'école pour prolonger la fête autour d'un goûter préparé par les parents et très apprécié.



■ ■ ■ Information

20^{ème} édition de la Semaine de la langue française et de la Francophonie du 14 au 22 mars 2015

La *Semaine de la langue française et de la Francophonie*, rendez-vous des amoureux des mots en France, offre au grand public l'occasion de célébrer la richesse et la diversité d'une langue parlée sur les cinq continents.

Cette nouvelle édition de la *Semaine de la langue française et de la Francophonie*, dont nous fêtons en 2015 le vingtième anniversaire, illustre la capacité d'accueil de notre langue, qui n'a jamais cessé d'intégrer à son lexique des mots d'autres horizons. Venus d'ailleurs, ils sont devenus d'ici. De l'arabe à l'allemand, de l'italien au flamand, le français a toujours puisé à différentes sources. La fécondité de ces échanges a donné à notre langue une partie de ses accents et de son originalité. Ce phénomène ne se dément pas sur la période récente, même si les emprunts les plus massifs se font depuis quelques décennies à partir de l'anglais. La faculté du français à se

ressourcer est un signe de sa vitalité et une garantie pour son avenir.

Comme chaque année, un très grand nombre d'événements se dérouleront dans plus de 70 pays à travers le monde et notamment en France : expositions, ateliers d'écriture, animations, spectacles, concours, dictées, soirées slam... **Autant d'invitations au voyage proposées par les établissements scolaires, les bibliothèques, ...**

Parions que les jeunes de l'école primaire sauront mettre à profit cette semaine et jouer avec les mots ...



Information rythmes scolaires

Financement des Temps d'Activités Périscolaires

Le Sénat vient d'adopter lors de son examen du projet de loi de finances pour 2015, un amendement transformant le fonds d'amorçage de la réforme des rythmes scolaires (FARRS) en un fonds de soutien pérenne avec les mêmes

modalités, soit 50 € par enfant scolarisé.

Cependant le bénéfice de cette aide sera conditionné à l'établissement d'un PEdT (Projet Educatif de Territoire) à élaborer avant la fin du mois de mai.

Sécurité

8 mars 2015 :

la date limite pour installer des détecteurs de fumée !

➤ Que dit la loi ?

Tous les occupants d'un logement, qu'ils soient propriétaires ou locataires, devront acheter, à leurs frais, au moins un détecteur de fumée d'ici au 8 mars. Dans le cas de logement saisonniers ou de locations meublées, c'est au propriétaire d'acheter l'appareil. **Une fois le détecteur installé, l'occupant doit fournir une attestation à son assureur chargé du contrôle avant le 16 mars 2015.**

En France, un incendie se déclare toutes les deux minutes entraînant la mort de 800 personnes dont une centaine d'enfants et blessant près de 10000 personnes par an.

Les causes de ces incendies sont dues essentiellement à

une installation électrique défectueuse, un mauvais fonctionnement d'une installation de chauffage, l'inflammation d'un produit situé à proximité d'une source de chaleur ou la maladresse d'un enfant laissé sans surveillance.

Pour ces différentes raisons, la loi du 09 mars 2010 rend obligatoire l'installation de **Détecteur Autonome Avertisseur de Fumée (DAAF)** dans tous les logements au plus tard d'ici le 08 mars 2015.

Ces appareils déclencheront une sirène dès les premières fumées. Chaudes et toxiques, ce sont celles qui en majorité tuent ou blessent les occupants du logement, qui, avertis dès le début de l'incendie, pourront y faire face et évacuer les lieux en toute sécurité.



MODALITES PRATIQUES

- Le DAAF s'achète dans tout magasin de bricolage au prix moyen de 20 €.
- Veiller à acheter des DAAF homologués et certifiés conformes à la norme NF-EN 14604.
- Aucun raccordement électrique n'est nécessaire : il fonctionne avec une simple pile.
- Installez-le au plafond au moins à chaque étage, de préférence dans les couloirs ou idéalement dans chaque pièce principale.
- N'installez pas de DAAF dans la cuisine ou la salle de bains.
- Vérifiez régulièrement son fonctionnement en appuyant sur la touche Test.

Ces DAAF n'empêchent pas de prendre des mesures préventives pour éviter les risques d'incendie :

- ◆ Débrancher les téléviseurs, antennes ou paraboles pendant les orages.
- ◆ Ne pas surcharger les prises électriques en limitant les prises multiples.
- ◆ Ne jamais laisser un appareil de cuisson sans surveillance.
- ◆ Laisser les enfants hors de portée des allumettes et briquet.
- ◆ Ne stockez jamais des produits inflammables près d'une source de chaleur.
- ◆ Ne pas fumer au lit.
- ◆ Utilisez du bois sec pour les cheminées et ne brûlez pas de bois de récupération dont la combustion peut provoquer des gaz inflammables et toxiques.
- ◆ Faites ramoner votre cheminée deux fois par an : **c'est OBLIGATOIRE.**
- ◆ Faites vérifier régulièrement vos installations électriques ou de gaz et vos installations de chauffage par un technicien qualifié.

FACE À UN DÉBUT D'INCENDIE

Alertez votre entourage, coupez le courant électrique et l'arrivée du gaz, attaquez le feu en visant la base des flammes, fermez la porte de la pièce où a lieu l'incendie et ne jetez jamais d'eau sur l'huile de friteuse en feu,

SI UN INCENDIE SE DÉVELOPPE DANS LE LOGEMENT

fermez la porte de la pièce où il a lieu, évacuez le logement en fermant la porte d'entrée mais sans la verrouiller, et si vous êtes dans un appartement, prévenez les voisins et descendez par les escaliers, jamais par l'ascenseur,

PUIS APPELEZ LES SAPEURS-POMPIERS EN COMPOSANT LE 18

■ ■ ■ Devenez Jeune Sapeur Pompier

Vous habitez dans l'une des communes suivantes :

BERRWILLER ; BOLLWILLER ; FELDKIRCH ; HARTMANNSWILLER ; JUNGHOLTZ ; RAEDERSHEIM ; RIMBACH ; RIMBACH-ZELL ; SOULTZ ou WUENHEIM.

Vous avez 12, 13 ou 14 ans, filles ou garçons, vous voulez découvrir le monde des Sapeurs Pompiers. Intégrez alors la section des Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP) Soultz et Environs.



Les conditions

- ↔ être âgé d'au moins 12 ans
- ↔ avoir l'autorisation du représentant légal
- ↔ remplir les conditions d'aptitude médicale
- ↔ être motivé

Les activités de la section de jeunes sapeurs-pompiers

- ◆ la formation est axée autour du secours à personnes, la lutte contre les incendies, la protection des biens et de l'environnement.
- ◆ découverte du matériel d'incendie et de secours et des notions élémentaires de son maniement
- ◆ participation à des manœuvres et à des rassemblements régionaux de JSP
- ◆ pratique de diverses activités physiques et sportives
- ◆ les formations se déroulent les samedis après-midi de 14h à 18h entre septembre et juin (hors vacances scolaires)



Animée par des Sapeurs Pompiers Volontaires et Professionnels dans le cadre associatif, la section offre un apprentissage des techniques opérationnelles, une formation aux gestes qui sauvent et une véritable instruction civique à ces jeunes.

Brevet national de JSP

Le but de la formation est de passer le Brevet National de Jeune Sapeur Pompier, véritable reconnaissance pour ces jeunes recrues. Pour cela, ils doivent être âgés d'au moins 16 ans au 1er janvier de l'année de l'examen.

La formation acquise par le JSP est prise en compte lorsqu'il s'engagera comme sapeur-pompier volontaire (à partir de 16 ans) ou quand il sera recruté comme sapeur-pompier professionnel (à partir de 18 ans).

Renseignements

Vous souhaitez rejoindre la section des Jeunes Sapeurs Pompiers ou obtenir davantage d'informations, contactez le chef de corps des Sapeurs Pompiers de votre commune

ou directement le responsable de la section :

Lieutenant **Gabriel GALLIATH**
E-mail : gabriel.galliath@sfr.fr
Tél : 03 89 74 26 74

■ ■ ■ Infos Utiles

Carte d'identité

La carte d'identité d'une personne majeure était valable 15 ans ; ce délai de validité a été prolongé de 5 ans sans devoir procéder à son renouvellement ! Sauf que certains pays ne reconnaissent pas cette extension de validité.

Si vous devez voyager, renseignez-vous à la sous-préfecture de Thann-Guebwiller—3 avenue Poincaré. Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h - Tél. 03.89.37.72.81 - Courriel : sp-thann@haut-rhin.gouv.fr

Passeports

Les demandes de passeport doivent dorénavant être déposées à la Mairie de Guebwiller. En effet, pour l'établissement d'un passeport biométrique, il faut être équipé d'une station d'enregistrement.

Les demandes peuvent être déposées sur rendez-vous.
Téléphone de la Mairie de Guebwiller : 03.89.76.80.61

■ ■ ■ *Cambriolage*

Suite à un cambriolage à Jungholtz, nous mettons nos administrés en garde face à ce fléau. Le vol avec effraction a été commis en journée, en l'absence des occupants.



Le ou les auteurs ont fracturé une porte fenêtre. Toutes les pièces et toutes les armoires et commodes de la maison ont été fouillées. La liste des objets dérobés a été remise à la gendarmerie.

Le sentiment de sécurité imposé par notre vie en campagne n'est plus de mise. Nous devons tous prendre conscience de ce phénomène, et faire part de tout mouvement suspect de jour comme de nuit.

L'effort de tous limitera les cambriolages et augmentera les chances d'intercepter les délinquants. En cas d'urgence, composez le 17 ou le 112.

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

1 - PREVOIR

Equiper le domicile d'une alarme, de détecteurs de présence ou de vidéo surveillance, prévoir des barreaux derrière chaque accès.

Protéger le domicile en cas d'absence, fermer tous les accès à double tour, pas de clef sur place, alarme activée, courrier retiré de la boîte aux lettres chaque jour ou acheminé sur lieu de villégiature, présence simulée par lumière ou volets ouverts, aucun message d'absence sur répondeur et renvoi d'appel privilégié, pas d'échelle, échafaudage ou outils à disposition des malfaiteurs pour faciliter leur intrusion.

Alerter la gendarmerie des départs dans le cadre de l'opération tranquillité vacances.

Renforcer les liens avec les voisins, les alerter des départs et surveiller en retour leur domicile lorsqu'ils sont absents.

Inventorier les biens les plus précieux (bijoux, multimédia, etc), les photographier pour faciliter une prise en compte

de l'assurance.

Sécuriser les biens dans une banque, ne jamais conserver de fortes sommes en espèces, ne pas inscrire son nom et adresse sur un trousseau de clefs

2 - RÉAGIR

Prévenir la gendarmerie en composant le 17 si l'on constate quelque chose de suspect (passages réguliers de véhicules ou individus suspects, démarchage à domicile, repérage, signes distinctifs sur les accès ou boîtes aux lettres, appels téléphoniques suspects...).

Si néanmoins, je suis victime d'un cambriolage, je contacte immédiatement les gendarmes en composant le 17.

Je conserve les lieux en l'état sans rien toucher pour que les enquêteurs prélèvent les traces et indices qui pourront confondre les auteurs.

Je fais immédiatement opposition si ma carte bancaire ou mon chéquier ont été volés.

Vous êtes victime d'un cambriolage

- ◆ Composez le 17 ou le 112
- ◆ Opposition carte bancaire : 0 892 705 705
- ◆ Opposition chéquier : 0 892 68 32 08
- ◆ Téléphones portables volés :
 - ◇ SFR : 10 23
 - ◇ Orange : 0 800 100 740
 - ◇ Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00



https://www.youtube.com/watch?v=aXzY-6_7M

■ ■ ■ *Infos Utiles - Elections Départementales*

Oui, il y a des élections en mars ! **Dimanches 22 et 29 mars**, nous sommes appelés à élire les conseillers départementaux, qui remplacent les conseillers généraux.

Originalité de ce rendez-vous électoral, il s'agit d'un scrutin 'binominal', autrement dit les choix des électeurs se porteront sur deux noms, un homme et une femme (auxquels s'ajoutent deux suppléants, une femme et un homme également), dans l'objectif d'assurer une parité absolue au sein du nouveau conseil départemental.

La carte des cantons a été très redécoupée ; ainsi le canton de Sultz disparaît. Par ailleurs le président sortant, Charles Buttner, ne se représente pas. Il y aura donc un nouveau président.

Assemblée départementale sortante

Avant les élections, le conseil général du Haut-Rhin comprenait 31 conseillers généraux issus des 31 cantons du Haut-Rhin. À partir du renouvellement de 2015, le département du Haut-Rhin comptera 17 cantons avec 34 élus au total.

Mode de scrutin

Les bureaux de vote seront ouverts dès 8h jusqu'à 18h.

Pour être élu au premier tour, un binôme doit obtenir au moins la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre de suffrages égal à au moins 25 % des électeurs inscrits. Si aucun binôme n'est élu au premier tour, peuvent se présenter au second tour les deux binômes arrivés en tête et ceux qui ont obtenu un nombre de suffrages au moins égal à 12,5 % des électeurs inscrits. Est élu au second tour le binôme qui obtient le plus grand nombre de voix. ■

Loto

Dimanche 8 Février, le loto organisé par la Musique Harmonie de Jungholtz a connu une bonne fréquentation. Plus de 200 personnes se sont déplacées pour gagner des lots de valeur dans une bonne ambiance.

Le jeu s'est déroulé en dix parties. Pendant tout l'après-midi, chacun a écouté avec intérêt les numéros énoncés et pris soin de bien suivre la partie. Quelques chanceux sont sortis des rangs et repartis avec de très beaux lots.

Francis en tant que maître de cérémonie et les organisateurs, satisfaits du succès de ce loto, ont salué le travail des bénévoles.



En bref...

12 Février 2015

Sortie d'un abri-bus stocké aux ateliers municipaux et décision de son installation au pré du Vallon, avec l'aide précieuse de conseillers municipaux, dont Marcel toujours attentif et vigilant quant à la sécurité.



CALENDRIER - DATES À NOTER

| | |
|-------------------------|--|
| 6 Mars | Soirée intergénérationnelle Jeux de Société - Salle polyvalente |
| 22 & 29 Mars | Elections Départementales |
| 6 Avril | Lundi de Pâques - Chasse aux œufs <i>(Sous réserve)</i> |
| 24 Avril | Broyage des déchets verts |

Fête du jeu
Soirée intergénérationnelle
"Le jeu, formidable vecteur d'échange et de partage"
1^{ère} édition
Vendredi 6 Mars 2015
à partir de 18h30
Salle polyvalente de Jungholtz

Une soirée intergénérationnelle, qui s'adresse à tous les jeunes, de 4 à 99 ans. Vous êtes tous conviés à passer la porte et à vous installer pour jouer. Une soirée conviviale qui permettra de découvrir ou redécouvrir les jeux de société, les jeux d'ambiance par équipe mais aussi les jeux de mots ou les jeux de stratégie. Il y en aura pour tous les goûts.

JEUX
C'est libre et ouvert à tous.

Pour les personnes âgées et les personnes handicapées de moins de 10 ans, elles seront accompagnées par un adulte.

L'AGSPJ
Association des Amateurs de Jeux de Société de Jungholtz

Soirée animée par l'équipe de la Ludothèque "Passe aux jeux"

ÉTAT CIVIL

Grands Anniversaires (70 ans et plus)

En 2015 Jungholtz comptera : 1 personne de 95 ans, 5 personnes de 85 ans et 6 personnes de 80 ans

| | | | | | | | |
|-----------------------------|------------|---------|--------|---------------------------|-----------------|--------|--------|
| CHRISTMANN | Maria | 03-mars | 74 ans | BALDINGER - MURE | Monique | 06-avr | 74 ans |
| BALDINGER - BRANDNER | Antoinette | 07-mars | 91 ans | ANSEL | Eugène | 11-avr | 76 ans |
| HEINRICH | Daniel | 07-mars | 72 ans | REYER | François | 12-avr | 77 ans |
| CLEMENTZ - FORR | Eugénie | 09-mars | 82 ans | BIHRY | Marie Madeleine | 13-avr | 88 ans |
| SCHLEIFFER - JUNG | Yvette | 09-mars | 76 ans | HAENNIG - MUNOS | Juliette | 15-avr | 76 ans |
| TOIGO | Pierrette | 22-mars | 79 ans | KAUFFMANN - LENDER | Emilienne | 15-avr | 76 ans |
| FRICKER - MULLER | Gisèle | 23-mars | 70 ans | HARTMANN | Gérard | 21-avr | 76 ans |
| HABECKER | René | 28-mars | 84 ans | BOLTZ - HEYER | Lucie | 25-avr | 76 ans |
| GIARDINO | Jean Paul | 29-mars | 73 ans | BRUCKER | Antoine | 27-avr | 72 ans |
| KECH - BESSEUX | Anne | 03-avr | 84 ans | BALDINGER | Robert | 27-avr | 71 ans |
| KIHL | Roland | 04-avr | 70 ans | ADAM-CHRISTMANN | Marie | 29-avr | 71 ans |